



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
17 juin 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité du commerce et de l'investissement

Troisième session

Bangkok, 20-22 novembre 2013

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité du commerce et de l'investissement (section I) et les annotations qui s'y rapportent (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique:
 - a) Examen des tendances et évolutions récentes;
 - b) Promouvoir le commerce et l'investissement inclusifs.
5. Rapports sur les activités des institutions régionales:
 - a) Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie;
 - b) Centre pour la mécanisation agricole durable.
6. Initiatives de coopération régionale dans le cadre du sous-programme.
7. Initiatives mondiales ayant des implications pour le sous-programme.
8. Collaboration avec d'autres organisations et initiatives mondiales et régionales.
9. Orientation stratégique et fonctionnement du Comité du commerce et de l'investissement.

10. Examen de l'orientation future du sous-programme Commerce et investissement:
 - a) Programme de travail et cadre stratégique 2016-2017;
 - b) Mobilisation des ressources;
 - c) Participation du secteur privé.
11. Mise en œuvre de la résolution 68/3 de la Commission et examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

Documentation

Programme provisoire (E/ESCAP/CTI(3)/INF/3)

Annotation

Le programme provisoire présente le calendrier de la session.

2. Élection du Bureau

Documentation

Liste des participants (E/ESCAP/CTI(3)/INF/2)

Annotation

Le Comité élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CTI(3)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté avec les modifications éventuelles.

4. Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique

- a) **Examen des tendances et évolutions récentes**
- b) **Promouvoir le commerce et l'investissement inclusifs**

Documentation

Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CTI(3)/1)

Annotation

Un résumé de l'*Asia-Pacific Trade and Investment Report 2013* (Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique) servira de document de fond pour la session. Ce rapport est une publication annuelle où sont présentées les tendances récentes du commerce et de l'investissement dans la région Asie-Pacifique et mises en avant certaines questions qui doivent retenir l'attention des responsables politiques. Les années où le Comité ne se réunit pas, il n'est fourni qu'une analyse des tendances, publiée en ligne. Les années où il se réunit, une version imprimée est publiée; elle contient une section qui traite d'un domaine d'intervention particulier. Le domaine d'intervention de l'édition 2013 du rapport est le commerce et l'investissement inclusifs. Dans la publication, des questions sont soulevées et des recommandations de politique sont formulées qui visent à accroître la contribution du commerce et de l'investissement au développement inclusif, c'est-à-dire leur contribution à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à la participation des groupes marginalisés, notamment les femmes, à l'activité économique. Après que le secrétariat aura présenté la publication, un groupe de 4 ou 5 experts gouvernementaux, du monde universitaire et du secteur privé exposera leurs points de vue et examinera les politiques destinées à développer le commerce et l'investissement inclusifs ainsi que le rôle de la CESAP en la matière.

5. Rapports sur les activités des institutions régionales

- a) **Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie**
- b) **Centre pour la mécanisation agricole durable**

Documentation

Rapport sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (E/ESCAP/CTI(3)/2)

Rapport sur les activités du Centre pour la mécanisation agricole durable (E/ESCAP/CTI(3)/3)

Annotation

Le Comité sera saisi des rapports sur les activités des deux centres. Le Comité voudra peut-être prendre note de ces rapports.

6. Initiatives de coopération régionale dans le cadre du sous-programme

Documentation

Aperçu des activités du secrétariat pour la promotion de la coopération régionale dans le domaine du commerce et de l'investissement, y compris d'autres questions portées à l'attention du Comité (E/ESCAP/CTI(3)/4)

Annotation

Dans le cadre du mandat principal de la CESAP qui consiste à promouvoir la coopération régionale, le secrétariat a pris diverses initiatives pour renforcer le commerce et l'investissement au moyen d'instruments de coopération et d'intégration régionales, notamment le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation dans le domaine du commerce, le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique, le Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce, le Forum Asie-Pacifique des entreprises et le Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. De plus, la Division du commerce et de l'investissement de la CESAP assure le secrétariat de l'Accord commercial Asie-Pacifique. Le secrétariat tient à jour la base de données des accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique afin de suivre l'évolution des accords commerciaux régionaux. En outre, les institutions régionales qui opèrent dans le cadre du sous-programme prennent également des initiatives régionales, telles que la Banque des technologies des énergies renouvelables du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le réseau Asie-Pacifique pour l'essai des machines agricoles du Centre pour la mécanisation agricole durable. Le Comité sera invité à examiner ces initiatives régionales et à donner au secrétariat des indications sur leur orientation future. Il sera aussi invité à proposer d'autres initiatives régionales qui aideraient les pays membres à renforcer le commerce et l'investissement pour le développement inclusif et durable.

7. Initiatives mondiales ayant des implications pour le sous-programme

Documentation

Initiatives mondiales ayant des implications pour le sous-programme (E/ESCAP/CTI(3)/5)

Annotation

La mise en œuvre du sous-programme est étroitement liée et subordonnée à l'évolution de la situation mondiale en matière de commerce et d'investissement, notamment aux progrès de l'Organisation mondiale du commerce et du système commercial multilatéral; à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à l'élaboration des objectifs de développement ultérieurs dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015; à la mise en œuvre des dispositions énoncées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le

développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons »; et aux mandats relatifs à la coopération Sud-Sud en matière de commerce et d'investissement émanant de l'Assemblée générale. Les activités menées dans le cadre du sous-programme reposent également sur les plans d'action mondiaux élaborés pour certains groupes de pays, et notamment: le Programme d'action d'Almaty: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit; le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020; et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Le Comité sera invité à examiner ces développements et leurs implications pour le sous-programme, et à donner au secrétariat des orientations sur le rôle qui revient à la CESAP pour faire face à cette évolution et exécuter à l'échelon régional les mandats confiés à l'Organisation.

8. Collaboration avec d'autres organisations et initiatives mondiales et régionales

Documentation

Collaboration avec d'autres organisations et initiatives mondiales et régionales (E/ESCAP/CTI(3)/6)

Annotation

Le secrétariat met en œuvre le sous-programme sur le commerce et l'investissement avec divers partenaires afin de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois. À cette fin, plusieurs mémorandums d'accord ont été signés avec un certain nombre d'organisations régionales et mondiales. De plus, les organismes des Nations Unies coordonnent leurs activités en matière de commerce et d'investissement dans le cadre du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives. Le Comité sera invité à examiner ces efforts concertés et à donner au secrétariat des indications concernant les modalités destinées à renforcer les partenariats interinstitutions dans des domaines particuliers à des fins spécifiques.

9. Orientation stratégique et fonctionnement du Comité du commerce et de l'investissement

Documentation

Orientation stratégique et fonctionnement du Comité du commerce et de l'investissement (E/ESCAP/CTI(3)/7)

Annotation

Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat ayant pour objet l'évaluation du fonctionnement et du rôle du Comité depuis son inauguration. Le Comité sera invité à examiner: a) son rôle et son fonctionnement actuels afin de le rendre plus efficace et de le faire participer davantage aux activités du secrétariat, compte tenu de la nécessité

de prendre des décisions en temps utile et d'améliorer l'intégration et la coordination entre les organismes gouvernementaux et les ministères nationaux qui interviennent en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises, de transfert de technologie et de mécanisation agricole; et b) le rattachement hiérarchique des Conseils d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable. Le Comité souhaitera peut-être examiner les questions relatives à son fonctionnement et prendre des décisions à leur propos, et contribuer ainsi aux délibérations de la Commission à sa soixante-dixième session.

10. Examen de l'orientation future du sous-programme Commerce et investissement

- a) **Programme de travail et cadre stratégique 2016-2017**
- b) **Mobilisation des ressources**
- c) **Participation du secteur privé**

Documentation

Cadre stratégique proposé pour la période 2016-2017 pour le sous-programme Commerce et investissement (E/ESCAP/CTI(3)/8)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité voudra peut-être donner des indications au secrétariat sur le ciblage des activités à court et à long terme en matière de commerce et d'investissement, compte tenu de l'orientation et des priorités du programme qui sont définies dans le projet de programme de travail pour la période 2016-2017 et le projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017. Le Comité voudra peut-être donner également des indications au secrétariat afin que les résultats des délibérations à sa troisième session puissent être pleinement intégrés dans la planification et la mise en œuvre du programme de travail du secrétariat.

Le financement fourni par les donateurs au titre des activités d'assistance technique en matière de commerce et d'investissement dans la région Asie-Pacifique fait défaut, situation qui retentit sur la mise en œuvre efficace de certains produits dans le cadre du sous-programme sur le commerce et l'investissement. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que le commerce et l'investissement sont en plein essor dans de nombreux pays de la région et qu'aucune assistance n'est donc nécessaire, par rapport aux besoins auxquels il faut répondre en matière de développement dans d'autres domaines et d'autres régions du monde. Toutefois, la note du secrétariat constate que la région Asie-Pacifique compte le plus grand nombre de pays les moins avancés au monde, que les écarts de revenus et de richesses entre les pays et entre les groupes de personnes à l'intérieur des pays se creusent car beaucoup ne profitent pas du commerce et de l'investissement, et que l'incidence de la pauvreté reste élevée dans de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique. À cet égard, une assistance technique accrue visant à promouvoir la coopération régionale par le renforcement des échanges et des investissements au sein de la région est nécessaire pour empêcher la marginalisation des pays défavorisés et

abaisser le taux de pauvreté dans nombre de pays, en particulier les pays les moins avancés. Le Comité sera invité à examiner diverses options destinées à accroître la mobilisation des ressources en faveur du sous-programme, y compris le rôle joué par le secteur privé.

11. Mise en œuvre de la résolution 68/3 de la Commission et examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session

Documentation

Mise en œuvre de la résolution 68/3 de la Commission (E/ESCAP/CTI(3)/9)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera la mise en œuvre de la résolution 68/3 de la CESAP intitulée « Instaurer le commerce sans papier et la reconnaissance transfrontière des données et documents électroniques pour faciliter un commerce intrarégional inclusif et durable », qui a été adoptée par la Commission à sa soixante-huitième session en 2012. Le Comité souhaitera peut-être également diffuser d'avance les propositions ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires en matière de commerce et d'investissement, de développement des entreprises, de transfert de technologie et de mécanisation agricole durable à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session.

12. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions portées à son attention.

13. Adoption du rapport

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/CTI(3)/L.2)

Annotation

Le Comité sera invité à examiner et adopter le rapport sur sa troisième session, dont sera saisie la Commission à sa soixante-dixième session, prévue en 2014.
